

Il y a lieu de penser que la verrière, dans son état complet, avait donné place à la conversion de Tiburce, frère de Valérien. Quand elle nous montre le préfet de Rome sur son tribunal, elle fait comparaître à la fois Valérien et sainte Cécile; c'est une sorte d'abréviation (1), sans doute, pour presser la marche des événements par une légère dérogation à la rigoureuse exactitude de l'histoire.

L'état de mutilation où se trouve réduit ce beau vitrail, m'empêche de rien affirmer sur la scène de sépulture qui est adossée à la comparution de Cécile et de Valérien devant Almachius. Cependant, il ne paraît pas possible d'y voir l'inhumation de sainte Cécile elle-même. Le cadavre n'étant point nimbé, tandis que les deux hommes qui l'ensevelissent ont la tête entourée d'un nimbe, il est tout à fait probable que l'on a prétendu peindre Tiburce et Valérien, consacrant leur temps et leurs biens à honorer les corps des martyrs (2). Ainsi, ce médaillon devrait passer avant celui du tribunal, et la marche des deux lignes serait de gauche à droite.

Voilà tout ce qu'autorise de notre part ce reste d'une belle verrière, maintenant si délabrée, mais qui n'est pas l'unique monument de la dévotion du Berry envers sainte Cécile. Un archevêque de Bourges (3) voulut, deux siècles plus tard, contribuer à la décoration du tombeau de cette illustre martyre à Rome; et c'est même le premier acte de son archiépiscopat dont l'histoire fasse mention, si je suis bien informé.

190. Le vitrail de saint Jean-Baptiste (4), quoique tronqué, n'a pas été entamé aussi profondément que celui de sainte Cécile; et les huit scènes qui nous restent forment du moins une série complète, où la bordure seule est perdue. Ainsi, les actions du saint Précurseur, telles que les rapporte l'Évangile, s'y trouvent représentées à peu près entièrement; ses parents et sa naissance devaient occuper presque exclusivement les médaillons que nous n'avons plus. Du reste, l'église de Saint-Jean à Lyon (5) peut nous donner approximativement l'idée de ce que devait être notre verrière lorsqu'elle garnissait toute sa lancette. On y voit l'apparition de l'ange à Zacharie (6), la naissance de cet enfant annoncé par le Ciel (7), et le nom de Jean confirmé par son père (8) malgré l'opposition et la surprise de sa famille. Arrivés à cet endroit, nous reconnaitrons que le peintre-verrier de Bourges, sans puiser ailleurs que dans l'Évangile, traite son sujet avec beaucoup plus d'ampleur que ne l'a fait l'artiste de Lyon.

Il est fâcheux que Paciaudi, qui, au milieu du siècle dernier, consacra un monument d'érudition chrétienne au patron de l'ordre de Malte (9), n'ait pas même soupçonné que l'on pût trouver quelque chose sur son sujet dans les grandes œuvres de l'art latin au moyen âge. Certains détails que la peinture et la sculpture maintiennent communément dans sa légende, certaines représentations où notre XIII<sup>e</sup> siècle ne manque guère de le faire figurer, auraient prêté facilement à plusieurs de ces profusions érudites dont cet écrivain saisit l'occasion assez volontiers (et que je ne lui reproche point du tout). Pour moi, qui n'écris pas comme lui une monographie du culte de saint Jean-Baptiste, je m'en tiens, pour cette fois, à la sobriété dont je me suis fait une loi dans ce livre au sujet des légendes.

191. Les deux premiers médaillons qui s'offrent à nous dans le vitrail de Bourges, représentent saint

quem quasi leonem ferocem accepit, ad te, Domine, quasi agnum mansuetissimum destinavit. . . . Tunc sanctus Urbanus baptizavit eum; et, edocens eum omnem fidei regulam, remisit eum ad Ceciliam diligenter instructum.

« Veniens igitur Valerianus, . . . Ceciliam intra cubiculum orantem invenit, et stantem juxta eam angelum Domini, pennis fulgentibus alas habentem. . . . duas coronas habentem in manibus coruscantes rosis, et liliis albescentes; quique unam dedit Cecilie, alteram Valeriano, dicens: Ista coronas immaculato corde et mundo corpore custodite, quia de paradiso Dei eas ad vos attuli. Etc. »

(1) D'après les *Actes*, Valérien et Tiburce avaient été mis à mort avant que le préfet Almachius se fit amener sainte Cécile.

(2) Hist. pass. B. Cecil., p. 14.

(3) Guillaume III (de Boissatier). Cs. Bosio, *op. cit.*, p. 141.—Gall. christ. (nov.), t. II, 85, sq.

(4) Lancette C.

(5) *Étude VIII*, lanc. 5. Le nom du donateur lyonnais pourra être vérifié plus sûrement à Lyon même, depuis que les verrières de Saint-Jean ont été démontées et remaniées par un peintre-verrier du XIX<sup>e</sup> siècle. Les antiquaires du pays, en touchant du doigt, s'ils le veulent, et en considérant à loisir ces lettres qu'il nous fallait épeler à distance (en 1842) sous la couche épaisse d'une

sorte de *patine*, modifieront peut-être la *leçon* que nous avons cru trouver dans la *signature*, et parviendront sans doute à la mettre d'accord avec les documents des chartes. Nous sommes tellement disposés à subir ce redressement pour l'amour de l'histoire, que nous soumettons aux critiques dès maintenant une correction plausible. Si l'on réussissait à retrouver les principaux éléments du mot RAINALDVS, cette indication coïnciderait assez bien avec ce que nous apprend l'histoire sur la magnificence de Rainauld II (de Forez), qui occupa le siège archiépiscopal de Lyon précisément à l'époque où s'élevait la basilique de Saint-Jean (1193—1226), et laissa cent mares d'argent pour les travaux de cette église. Cs. Gall. christ. (nov.), t. IV, 133—138.—A. Péricaud, *Notes et Documents pour servir à l'hist. de Lyon*.

Le style des vitraux qui décorent l'abside de Saint-Jean (*Étude VIII*) donnerait un nouveau poids à notre conjecture.

(6) Luc. I, 5—23. Il est bien clair que la présence d'une femme en ce lieu n'est que l'effet d'un artifice, à l'aide duquel le peintre a prétendu exprimer la prédiction faite pour Elisabeth en même temps qu'à Zacharie.

(7) Luc. I, 24, sq.; 57, sq.

(8) Ib. 59—63.

(9) *De Cultu s. Johannis Baptistæ, antiquitates christianæ*; Rom. 1755, in-4<sup>o</sup>.

Jean, quittant sa longue solitude pour aller prêcher aux peuples l'accomplissement des promesses divines. Le livre, signe de doctrine et de prédication (1), marque le ministère qu'il se met en devoir de remplir; son costume est cette espèce de cilice naturel qu'indique l'Évangile en décrivant la vie extraordinaire de cet homme admirable (2); et les femmes qui l'écoutent ou le considèrent respectueusement, rappellent, avec les merveilleux fruits de pénitence qu'opérait sa prédication, l'indulgence de son zèle (3), qui n'avait de dures paroles que pour les cœurs faux (4) et pervers.

La vie incestueuse d'Hérode, blâmée hautement par le Précurseur (5); le festin qui décida de la vie de Jean-Baptiste, la tête du plus grand des prophètes (6) devenue le prix d'une danseuse (7), et comme le dernier plat d'un banquet voluptueux, c'est ce que tout le monde saura lire dans les derniers panneaux de notre verrière, sans que nous ayons nul besoin de les interpréter.

Quant à la danse qui fait de la fille d'Hérodiade une sorte de saltimbanque aux grossiers tours de force, il faut savoir que l'époque dont nous nous occupons dans cet ouvrage, l'entend toujours ainsi. Le vitrail de Lyon est d'accord avec le nôtre, et l'on réunirait en vain plusieurs monuments de cet âge pour avoir une grande variété sur ce point (8). Le XVI<sup>e</sup> siècle, le plus gracieusement corrompu, peut-être, que l'histoire puisse citer, compose cette scène d'une manière bien différente; mais je n'ai point à rechercher ses œuvres pour le moment. Les deux femmes représentées dans un seul médaillon à cet endroit par le peintre de Bourges, me paraissent être une ressource imaginée pour retracer divers moments d'une même scène, et comme deux rôles de la danseuse: d'abord les ressources de son art, puis les éloges et la promesse qu'elle reçoit, et la demande qu'elle adresse à Hérode.

192. Sur saint Étienne (lancette A), comme je l'ai déjà dit (9), nous donnerons plutôt des monuments que des détails historiques. Sept, au moins, de nos planches représentent ce saint ou quelques traits de son histoire (10); ainsi nous ne pourrions pas être accusés d'avoir failli aux convenances que nous imposait la dévotion du Berry envers le premier martyr du christianisme. Ce serait, au contraire, une sorte de dérogação à la célébrité de saint Étienne, que de prétendre interpréter ce que tout le monde doit saisir dans les tableaux de sa vie. En complétant les lancettes mutilées de Lyon et de Bourges par le fenêtrage de l'abside de Sens, qui est à peu près intact, nous retrouvons: l'ordination du saint diacre, — ses prédications aux juifs de Jérusalem, et son discours en présence du prince des prêtres, devant lequel on l'a fait comparaître comme un blasphémateur. Si l'on voulait subtiliser, ce serait ici le lieu de peindre Jésus-Christ se montrant debout à son serviteur, comme pour lui dicter ses paroles (Act. VII, 55) dans le conseil des docteurs. Car au moment du supplice, Étienne adresse sa

(1) Durand, *Ration.*, libr. I, rubr. 3 de *Pict.* «...pinguntur... doctores cum libris in manibus.»

(2) Matth. III, 4.—Marc. I, 6. Cs. Paciaudi, *op. cit.*, dissert. V, cap. 2, 3 (p. 169—176).

(3) Matth. XXI, 32, 33. Cs. Lac. III, 12—14.

(4) Matth. III, 7—10.

(5) Marc. III, 19, 20.—Matth. XIV, 3—5.—Etc.

(6) Matth., *l. cit.*, 6—11. Cs. Matth. XI, 9.—Lac. VII, 26—28.

(7) Ce trait, emprunté à saint Ambroise par l'un des hymnograpes du XVIII<sup>e</sup> siècle qui ont accepté la tâche de faire des bréviaires français, rappelait un passage véhément avec lequel il était bien hardi de prétendre se mesurer. Quelle poésie n'eût-il pas fallu pour lutter avec la prose du docteur de Milan (*de Virginit.*, libr. III, cap. 6; t. II, p. 181, 182)! «... Ab adulteris justus occiditur, et a reis in judicem capitalis sceleris poena convertitur. Deinde præmium saltatricis, mors est prophetæ. Postremo (quod etiam omnes barbari horrere consueverunt) inter epulas atque convivia, consummandæ crudelitatis profertur edictum; et a convivio ad carcerem, de carcere ad convivium, feralis flagitii circumfertur obsequium. Quanta in uno facinore sunt crimina!

«... Quis non, quum e convivio ad carcerem cursari videret, putaret prophetam jussum esse dimitti? Quis, inquam, quum audisset natalem esse Herodis, solemne convivium, puellæ optionem eligendi quod vellet datum, missum ad Joannis absolutionem non arbitraretur? Quid crudelitati cum deliciis? Quid cum funeribus voluptati? Raptur ad poenam propheta conviviali tempore, conviviali præcepto, quo non cuperet vel absolvi; perimitur gladio, caput ejus affertur in disco. Hoc crudelitati ferculum debebatur, quo insatiata epulis feritas vesceretur.

«Intuere, rex acerbissime, tuo spectacula digna convivio. Por-

rige dexteram, ne quid sævitia tua desit, ut inter digitos tuos rivi defluant sacri cruoris. Et quoniam non exsaturari epulis famas, non restingui poculis potuit inaudita sævitia sitis; bibe sanguinem scaturientibus adhuc venis exsecti capitis profluentem. Certe oculos, in ipsa morte sceleris tui testes, aversantes conspectum deliciarum. Clauduntur lumina, non tam mortis necessitate quam horrore luxuriæ. Os aureum illud exsanguæ, cujus sententiam ferre non poteris, conticescit et adhuc times. . . . Portatur hoc caput ad Herodiadem; latatur, exultat, quasi crimen evaserit quia judicem trucidavit.»

(8) Soit que le XII<sup>e</sup> siècle et le XIII<sup>e</sup> n'imaginassent pas de milieu entre l'honnête femme et la femme perdue, soit que la fille d'Hérodiade leur semblât devoir être une effrontée, il est certain qu'ils prêtent habituellement à la danseuse qui ravit Hérode, des espèces de cabrioles fort brutales. Il se peut que ces grossiers artifices de séduction soient traités de spectacle lubrique par notre haute civilisation, dont les ballets splendides scandalisent les baiadères païennes. Mais je ne puis récuser un fait cent fois reproduit par l'âge des vieilles cathédrales. J'avouerai donc que l'on n'entendait probablement rien alors à embellir le vice et à farder la luxure.

(9) N<sup>o</sup> 137 (p. 232).

(10) Pl. VIII, XVI, XVII, XXIV, XXVIII.—*Étude VIII.* Dans l'*Étude XVII*, qui réunit tous les vitraux de l'abside d'Auxerre, il ne paraît pas douteux que le saint diacre placé à droite de Notre-Seigneur, soit encore saint Étienne (fenêtrage B). La cathédrale lui étant dédiée, l'absence de son nom ne peut pas embarrasser le spectateur. La même cause avait produit le même effet à Sens (*Étude XVI*, fenêtrage A), où il n'est pas possible de méconnaître saint Étienne à droite du crucifix. Ceci soit dit sans rien préjuger sur la détermination générale de la droite et de la gauche.